

Glyphosate : les députés ne veulent pas des coquelicots

15 septembre 2018

L'Assemblée nationale a rejeté l'inscription de l'interdiction du glyphosate en France d'ici à trois ans dans le projet de loi agriculture et alimentation au petit matin samedi 15 septembre.

Au terme d'un long débat en nouvelle lecture du projet de loi Agriculture et Alimentation, les députés ont rejeté l'ensemble des amendements visant à graver dans le texte l'engagement présidentiel d'interdire la substance, « *au plus tard dans trois ans* ».

Le scrutin le plus serré a porté sur un amendement de François-Michel Lambert, rejeté par 42 voix contre 35, les autres amendements, défendus notamment par l'ex-ministre de l'Écologie Delphine Batho ou les insoumis étant rejetés plus largement. Tous ces amendements avaient le soutien de l'ensemble de la gauche.

En mai, lors de la première lecture du texte, des députés, y compris certains « marcheurs », avaient déjà plaidé en vain pour sanctuariser dans la loi l'engagement présidentiel. Ils avaient eu le soutien de Nicolas Hulot, alors ministre de l'Écologie.

Comme au printemps, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, s'est opposé aux amendements mettant en avant la « *méthode* » du gouvernement : « *task force* », mobilisation de la recherche pour développer des solutions agronomiques, mission parlementaire...

Les députés, ont adopté dans la foulée vers 5 heures du matin l'ensemble du projet de loi. Le texte reviendra en nouvelle lecture au Sénat le 25 septembre, marquant le début de la session extraordinaire à la chambre haute.

- **Source :** [Europe 1](#)

Lire aussi : [Sortie du glyphosate : les députés de la majorité enterrent la promesse de M. Macron](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Editorial](#) > [Brèves](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Glyphosate-les-deputes-ne-veulent-pas-des-coquelicots>